

COMMUNE DE BATS

Séance du 2 juillet 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 10
10

Présents : 10

Votants :

Objet : SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

L'An Deux Mille Vingt, le deux du mois de Juillet à Vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Présents : DUPOUY Jean-Marc - MARTIN Gaëlle - DEDEBAN François - LESPIAU Karine - MARTINET Paula - DABESCAT Marc – DUYTSCHÉ Gérard – VIDOT Joel – JOLY Marie-Blanche – DUMARTIN Laurent

Absents excusés :

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Karine LESPIAU.

Vu le budget primitif 2020,

Mme MARTIN Gaëlle ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer pour l'année 2020 les subventions suivantes aux différentes associations :

- ADMR	600.00€
- TBC BASKET	3 060.00€
- Association des conjoints survivants	70.00€
- Amicale des Aînés Ruraux BATS	150.00€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc